

ETAI

Rapport Moral

AG du 10 juin 2023

Bruno VELLA – Président de l'ETAI

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

« La personne handicapée mentale est un citoyen à part entière qui ne doit pas être confinée dans un monde à part du fait de sa fragilité, de sa sensibilité et de sa vulnérabilité. Sa dignité est primordiale ».

« Nul n'a le droit de fixer arbitrairement une limite aux possibilités de progrès de quelqu'un. Il est reconnu à chacun une capacité d'évolution. Les potentialités doivent être mises en évidence plutôt que les difficultés, sans oublier cependant le handicap ».

Porter nos valeurs, les faire vivre au quotidien, **voilà notre ambition.**

L'année 2022 a encore été largement marquée par la lutte contre les conséquences de la pandémie de la Covid 19. Une quatrième vague de vaccination a été largement menée dans tous nos établissements. Elle est venue soutenir l'immunité collective acquise. Ces mesures n'ont pas fait disparaître pour autant le virus. Nos bénéficiaires ont encore vécu des périodes de confinements qui ont perturbé l'activité de nos établissements et le travail des accompagnants. Nul doute qu'il faudra apprendre à vivre avec la circulation de ce virus et reprendre les activités tant demandées par les personnes que nous accueillons.

L'année 2022 a vu aussi la poursuite du travail associatif selon le découpage annuel que nous vous rappelons ici :

➤ **Premier trimestre (Janvier, février, mars) :**

Etude de la réalisation des objectifs
Nouveaux objectifs et réajustements
Réunion des élus dans les CVS

➤ **Second trimestre (avril, mai juin) :**

Etude de la situation financière
Préparation de l'Assemblée Générale

➤ **Troisième trimestre (juillet, aout, septembre) :**

Visite des bâtiments
Réunion membres du CA et Directeurs d'établissements

➤ **Quatrième trimestre (octobre, novembre décembre) :**

Etude du bilan social
Point sur les adhésions

Ce rythme de travail a pour objet de mieux cerner, mieux travailler, de permettre aux Administrateurs et à nos adhérents de nous interpeller en amont des questions à l'ordre du jour du trimestre.

L'année 2022 (à partir de novembre 2022) a été marquée par l'indisponibilité, pour raisons médicales de notre Directrice Générale, Madame Claire Pierron. Je voudrais ici saluer pour nous tous, parents, personnes accueillies et salariés de l'association, le travail accompli durant toutes ces années passées au sein de l'ETAI. Elle a porté durant cette période, avec une humanité inspirante et communicatrice et un professionnalisme reconnu, les valeurs de l'ETAI et son projet associatif. Grâce à la nouvelle organisation de la direction générale qu'elle a mis en place depuis l'année dernière, son indisponibilité a été comblée par la prise de fonction de Monsieur Nicolas Pépin d'abord comme Directeur Général par intérim, dès novembre 2022, puis comme Directeur Général depuis le 1 février 2023. Porté par son expérience durant les nombreuses années passées au sein de l'association où il a successivement exercé les fonctions d'éducateur technique, de Directeur d'établissement puis de Directeur Général Adjoint, il a toute notre confiance pour poursuivre le travail de direction de notre association en proposant les ajustements stratégiques rendus nécessaires par les évolutions du secteur. Il sera secondé par notre Directrice Adjointe, Madame Karine Legros plus particulièrement en charge du soutien des établissements. (Je laisserai Karine et Nicolas se présenter plus longuement).

2022 a été marqué par ce que certains nomment des « tensions » sur le marché du travail et qui ont pour conséquence de grandes difficultés de recrutements dans tous les métiers nécessaires à la prise en charges des personnes que nous accueillons. Nous avons mis en place des mesures spéciales pour palier à ces difficultés : cooptation, accès à des formations qualifiantes notamment. Nous avons aussi souhaité permettre aux salariés relevant des établissements financés par le Conseil Départemental de bénéficier des augmentations de salaires tels que les accords salariaux du Ségur de la santé les a précisés pour les salariés des établissements relevant des Agences Régionales de Santé.

Le Conseil Départemental s'est engagé à financer les efforts budgétaires réalisés par les Associations, mais nous n'avons pas encore reçu la concrétisation de cet engagement. Malgré ces dispositifs, nous n'avons pas encore pu résorber le manque de postes à pourvoir au sein de nos établissements. Cela a particulièrement impacté nos ESAT qui souffrent encore du manque de personnel de Direction. Nous remercions vivement l'ensemble des équipes qui ont pris en charge le surplus de travail.

Nous restons mobilisés sur nos objectifs

- Assurer la pérennité financière de nos établissements : maîtriser l'équilibre financier de nos Etablissements. Dans cette période où les budgets départementaux et régionaux sont contraints, cet objectif reste primordial afin d'assurer la pérennité même de notre Association. Notre Trésorière, Madame Geneviève Coccozza et notre Directrice des Affaires Financières, Madame Catherine Coche vous exposeront ces éléments dans le rapport financier.

Monsieur Ludovic Peugeot, notre Commissaire aux Comptes viendra certifier que nos comptes sont « *tenus de façon régulière et sincère* » selon la formule consacrée.

Nous le remercions encore pour ses conseils éclairés.

- Être acteur dans la création et la gestion des structures d'accueil et de services.

La construction de notre nouvel établissement, le F.A.M Val d'Etai, s'est achevée en septembre. C'est une émotion immense de voir les personnes prendre possession de leurs nouveaux appartements, leur nouveau lieu de vie.

Une nouvelle vie commence.

Je voudrais remercier Monsieur Nicolas Pépin pour le suivi pugnace du chantier, Madame Caroline Mouton notre Directrice du pôle sanitaire et social et ses équipes pour l'accompagnement de chaque personne accueillie sur le lieu. Je voudrais aussi remercier nos architectes, Monsieur Muller et Madame Carrère pour leur disponibilité en toutes circonstances.

D'autres chantiers nous attendent dans les prochaines années :

La reconstruction du site de Choisy-le-Roi. Construite dans les années 70, cette structure devient de plus en plus inadaptée à la prise en charge que nous souhaitons proposer aux personnes que nous accueillons.

Nous travaillons aussi sur la création d'une unité de prise en charge d'enfants atteint de syndromes autistiques ainsi que sur les possibilités d'ouvrir des plages d'accueil en dehors des horaires d'ouverture traditionnelle de l'IME.

- Ouverture vers les familles : c'est encore dans ce domaine que nos efforts doivent se diriger. Nous réaffirmons que le projet personnel des personnes que nous accueillons est une co-construction entre la personne, sa famille et les possibilités de prises en charge de ce projet par nos Etablissements. Nous donnons une place prépondérante aux Conseils de Vie Social, où siège un de nos administrateurs, et aux Projets d'Accueil Personnalisés comme outils permettant de prendre en compte les désirs de chacun.

Les contacts avec la famille doivent être soutenus et l'information dispensée régulièrement.

Nous avons ouvert tous les quinze jours un espace de rencontre directe entre Administrateurs et parents, au-delà des adhérents. Nous conserverons ce dispositif bien que son efficacité à permettre les rencontres semble peu probante. Nous allons privilégier les rencontres des parents lors des moments de convivialités mises en place par les établissements.

- Ouverture sur l'extérieur :

En direction des autres associations, nous participons au Conseil d'administration de l'UNAPEI du Val de Marne, ce qui nous permet de peser plus efficacement sur les orientations générales des politiques publiques en matière de développement de

l'offre de solutions à la prise en charge des projets des personnes en situation de handicap.

Nous entretenons des relations de partenariat avec les municipalités où sont implantés nos Etablissements.

- Maintenir un haut niveau de qualité de nos équipements : parce que nous le devons aux personnes que nous accueillons. Parce que la qualité des équipements contribue à la qualité de la prise en charge de chacune et de chacun. Les visites de nos Etablissements ont été un peu perturbées par les conditions sanitaires. Nous devons les reprendre.

Comme vous le voyez, l'activité, les projets, les objectifs de notre Association sont multiples.

Je voudrais encore et encore vous alerter, de manière insistante et un peu solennel sur la nécessité de renforcer notre Conseil d'Administration.

Pour mettre en œuvre nos projets, chacun d'entre nous, doit, en fonction de ses possibilités, être en mesure de venir apporter sa contribution et venir renforcer le Conseil d'Administration. Vous y serez accueillie en toutes amitiés.

Je rappelle que participer à quatre réunions annuelles n'est pas insurmontable en termes d'investissement personnel.

Pour terminer, je voudrais vous dire le plaisir personnel de travailler avec nos Administrateurs, notre Direction Générale, notre Directrice Générale Adjointe, nos Directeurs d'Etablissement et l'ensemble de leurs équipes.

Le Président, Bruno VELLA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Vella', with a stylized flourish underneath.